

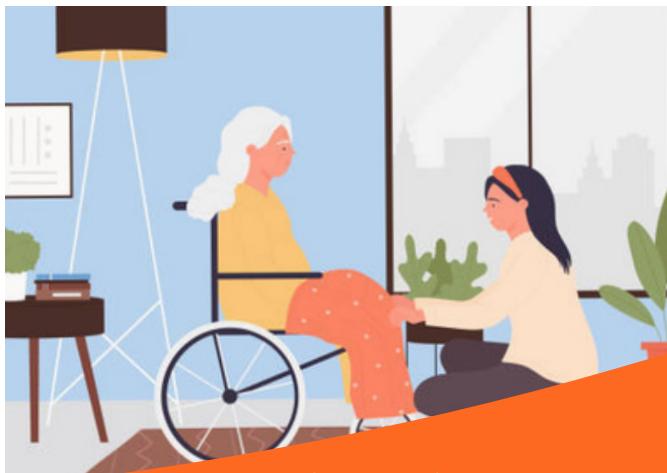
LE BAC PRO ASSP

C'est un baccalauréat professionnel qui donne accès à une diversité de métiers qui s'inscrivent dans différents champs professionnels. **C'est un bac tourné vers le secteur sanitaire.**

Il est destiné aux élèves qui souhaitent travailler dans le domaine de **l'aide aux personnes dépendantes** (jeunes enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

Le titulaire du bac pro ASSP exerce ses fonctions auprès des personnes en situation de dépendance temporaire ou permanente en structures collectives ou à domicile.

Il exerce des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale, d'entretien des locaux et/ou du domicile. Il est également amené à exercer des activités de gestion, de promotion de la santé.



APRÈS UN BAC PRO ASSP

- **Vie active :**

Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance
Assistant en soins, accompagnant de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées,
Gouvernante, responsable d'hébergement, de petites unités en domicile collectif, responsable de secteur
Coordinateur d'une équipe de bionettoyage
Assistant familial ou accueillant familial

- **Formations diplômantes :**

DE auxiliaire de puériculture
DE aide-soignant
DE accompagnant éducatif et social
DE moniteur-éducateur



- **Les poursuites d'études :**

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, **avec un très bon dossier ou une mention à l'examen**, une poursuite d'études est envisageable notamment en **BTS Economie sociale familiale (ESF)** ou **BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)** ou en **DE infirmière**.

• **BAC PROFESSIONNEL**

**LYCÉE POLYVALENT
JEHAN DE
CHELLES**

**ASSP: ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES
À LA PERSONNE**



BAC PRO ASSP

jehandechelles.fr
47, rue des Cités - 77500 CHELLES
01.64.72.43.40
ce.0772276F@ac-creteil.fr

LE BAC PRO ASSP

POUR QUI ?

- Elève sortant de troisième
- **Sensible au milieu sanitaire et social**
- Maturité, sens de la responsabilité et tolérance
- Désireux **répondre aux besoins de la vie quotidienne des personnes** quels que soient leur âge et leur état de santé
- Autonomie
- Esprit d'équipe
- **Tact, discréetion, patience et douceur**
- Résistance, capable de soulever des poids
- Créativité

QUOI ?

Le titulaire du bac pro ASSP :

- Assure l'hygiène de l'environnement proche de la personne ;
- Réalise des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation ;
- Conçoit et met en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale ;
- Surveille l'état de santé et intervient en conséquence ;
- Distribue des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne et l'accompagne dans la prise des repas ;
- Conduit des actions d'éducation à la santé.



COMMENT ?

DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- Français
- Histoire-géographie, EMC
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education Physique et Sportive

DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Techniques professionnelles et savoirs associés, Prévention-Santé-Environnement, Economie-gestion, Co-intervention, Réalisation d'un projet (dès la classe de 1ère).

Les techniques professionnelles et leurs savoirs associés s'articulent autour de 4 pôles :

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

NUTRITION-ALIMENTATION

Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Réalisation d'actions d'éducation à la santé

BIOLOGIE

PHYSIOPATHOLOGIE

LE BAC PRO ASSP ET LES STAGES

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) représentent 20 semaines sur l'ensemble des trois années de formation :

- 6 semaines en seconde,
- 8 semaines en Première dont 4 auprès d'adultes non autonomes
- 6 semaines en Terminale obligatoirement auprès d'adultes non autonomes



SECTEURS D'INTERVENTION ?

STRUCTURES SANITAIRES :

- Hôpitaux (services de gériatrie, pédiatrie, médecine, chirurgie...)
- Cliniques privées
- Centres de rééducation et de réadaptation
- Centres de soins de longue durée



STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES :

- EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Foyers d'accueil médicalisés (FAM)
- Instituts médico-éducatifs (IME)



AUTRES STRUCTURES :

- Crèches et haltes-garderies
- Ecoles maternelles
- Accueils de jour pour personnes âgées ou en situation de handicap